

COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2023 - 10H00 A MALAUCENE
(SALLE DES FETES DU BLANCHISSAGE)

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-sept mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes du blanchissage à Malaucène, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués En exercice : 47 Présents (mini 24) : 27 Quorum atteint
Nombre de voix En exercice : 119 Présentes : 60 Exprimées par pouvoirs : 31 Total : 91

Délégués présents :

2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN.

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Christian MOUNIER

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV).

5 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Frédéric TENON (Malaucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCON (Sault).

17 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :

Jérôme POITEVIN (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Valérie MICHELIER (Caromb), Serge ANDRIEU (Carpentras), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Pascal VOLPILHAC (Saint Romain en Viennois), Damien MARION (Vaison la Romaine), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Sophie RIGAUT et Myriam SILEM pouvoir à Christian MOUNIER, François ILLE (Le Beaucet) et Jean-Marc TESTE (Méthamis) pouvoir à Frédéric ROUET, Didier CARLES (Pernes les Fontaines) pouvoir à Dominique PLANCHER.

Membres associés à voix consultative : Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux).

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud).

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Siegfried BIELLE (Aubignan), Yoann CONSTANTIN (Aurel), Roland RUEGG (Brantes), Serge SAES (Crillon le Brave), Gilles GRILLET (Le Barroux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Alain BRIANCON (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse).

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET PRINCIPAL M 57

Vu la délibération du 21 mars 2023 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire,

Madame Jacqueline BOUYAC, rapporteur, informe le Comité Syndical que le Budget Primitif 2023 qui est soumis à son approbation s'équilibre en section de **Fonctionnement** en dépenses et en recettes à **2 679 476,00 €uros**, et en section d'**Investissement** en dépenses et en recettes à **967 528,00 €uros**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :			
DEPENSES		Pour mémoire Budget 2022	Nouvelles Propositions
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
CHAP 011	Charges à caractère général	920 799,00 €	1 091 828,00 €
60	<i>Achats et variations de stocks</i>	33 964,00 €	37 315,00 €
61	<i>Services extérieurs</i>	537 088,00 €	509 726,00 €
62	<i>Autres services extérieurs</i>	338 817,00 €	534 589,20 €
63	<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	11 200,00 €	10 197,80 €
CHAP 012	Charges de personnel	1 301 000,00 €	1 370 400,00 €
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	83 300,00 €	88 390,00 €
CHAP 66	Charges financières	5 000,00 €	2 000,00 €
CHAP 67	Charges spécifiques	5 000,00 €	1 000,00 €
CHAP 68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00 €	12 000,00 €
CHAP 042	Op. d'ordre de transfert entre sections	100 936,00 €	113 858,00 €
CHAP 022	Dépenses imprévues	130 000,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		2 546 035,00 €	2 679 476,00 €

RECETTES		Pour mémoire Budget 2022	Nouvelles Propositions
002	Résultat de fonctionnement reporté	626 356,20 €	704 285,10 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
CHAP 70	Produits des services du domaine	0,00 €	0,00 €
CHAP 74	Dotations et participations	1 826 231,00 €	1 897 760,90 €
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	51 312,00 €	33 717,00 €
CHAP 76	Produits financiers	400,80 €	350,00 €
CHAP 77	Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €
CHAP 042	Op. d'ordre de transfert entre sections	41 735,00 €	43 363,00 €
TOTAL DES RECETTES		2 546 035,00 €	2 679 476,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES		Restes à réaliser 2022	Nouvelles propositions	TOTAL
001	Déficit d'investissement reporté			
CHAP 040	Transferts entre sections (amortissements des subventions)	0,00 €	43 363,00 €	43 363,00 €
CHAP 041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	4 680,00 €	202 940,00 €	207 620,00 €
CHAP 21	Immobilisations corporelles	83 564,00 €	632 981,00 €	716 545,00 €
CHAP 23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES		88 244,00 €	879 284,00 €	967 528,00 €

RECETTES		Restes à réaliser 2022	Nouvelles propositions	TOTAL
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	689 011,02 €	689 011,02 €
024	Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
CHAP 040	Transferts entre sections (amortissements des immobilisations)	0,00 €	113 858,00 €	113 858,00 €
CHAP 041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	13 243,00 €	13 243,00 €
CHAP 13	Subventions d'investissement	24 227,00 €	97 188,98 €	121 415,98 €
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES		24 227,00 €	943 301,00 €	967 528,00 €

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

En application de l'article 107 de la loi NOTRe, qui a modifié l'article L2313-1 du CGCT, il convient d'établir une note de présentation synthétique retraçant brièvement la synthèse des prévisions 2023.

I / Section de fonctionnement

1- Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT				
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution en %
O11	Charges à caractère général	920 799,00 €	1 091 828,00 €	18,57
O12	Frais de personnel	1 301 000,00 €	1 370 400,00 €	5,33
65	Charges de gestion courante	83 300,00 €	88 390,00 €	6,11
66	Charges financières	5 000,00 €	2 000,00 €	-60,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	1 000,00 €	-80,00
68	Dotations aux provisions, dépréciation semi budgétaires	0,00 €	12 000,00 €	
	Dépenses réelles de fonctionnement	2 315 099,00 €	2 565 618,00 €	10,82
O42	Opération de transfert entre sections	100 936,00 €	113 858,00 €	12,80
O22	Dépenses imprévues	130 000,00 €		
		2 546 035,00 €	2 679 476,00 €	5,24

Les dépenses de la section de fonctionnement pour 2023 s'élèvent à 2 679 476,00 € avec un total en dépenses réelles de fonctionnement de 2 565 618,00 €. Elles sont en augmentation par rapport au budget précédent sur les charges à caractères général, sur les frais de personnel et sur les charges de gestion courante. Les charges à caractères général comprennent les charges liées au fonctionnement normal des services mais aussi les études et les prestations externes mobilisées dans le cadre du programme d'actions 2023.

En 2023, la masse salariale est en augmentation. L'évolution de celle-ci est due d'une part aux embauches :

- 23 écogardes (2 coordinateurs au lieu de 1 en 2022 et 21 écogardes) pendant la saison estivale
- 1 agent recruté (chargé de projet « Forêt et pastoralisme »)

D'autre part, l'augmentation est liée au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) *

* *GVT : coût des évolutions de la masse indiciaire liées aux avancements de grade et de promotion interne (glissement), aux avancements d'échelon (vieillesse) et aux titularisations suite à réussite à concours ou à examen professionnel (technicité).*

2- Les recettes de fonctionnement

RECETTES FONCTIONNEMENT				
Chapitre				
13	Atténuation de charges			
70	Produits des services			
74	Dotations, subventions, participations (et projets)	1 826 231,00 €	1 897 760,90 €	3,92
75	Autres produits divers de gestion courante	51 312,00 €	33 717,00 €	-34,29
76	Produits financiers	400,80 €	350,00 €	-12,67
77	Produits exceptionnels			
	Recettes réelles de fonctionnement	1 877 943,80 €	1 931 827,90 €	2,87
O42	Opération de transfert entre sections	41 735,00 €	43 363,00 €	3,90
OO2	Résultat de fonctionnement reporté	626 356,20 €	704 285,10 €	12,44
		2 546 035,00 €	2 679 476,00 €	5,24

Avec l'excédent de fonctionnement 2022 reporté de 704 285,10 €, les recettes de fonctionnement 2023 s'élèvent à 2 679 476,00 €.

Les recettes réelles de fonctionnement, augmentent par rapport au BP 2022 (+2,87 %) et s'établissent à **1 931 827,90 €**.

II / Section d'investissement

La section d'investissement s'établit en dépenses et en recettes à 967 528,00 €.

Le total des chapitres 20 et 21 (Immobilisations incorporelles et corporelles) s'élève à 924 165,00 €.

III / Endettement

Depuis le budget 2020, le Syndicat a complètement apuré ses emprunts.

L'état de l'actif s'élève au 31-12-2022 à 6 527 479 euros.

Le Comité,

Oùï, l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6- Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 91 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le Budget Primitif 2023 - Budget Principal M 57.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

La Présidente

du Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC